

**PROCÈS-VERBAL**  
**DE LA SESSION ORDINAIRE DU**  
**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**DE L'ÉCOLE SAINTÉ-THÉRÈSE**  
**TENUE LE 14 octobre 2009**

**Présences:**

**Mmes** Catye Brière, présidente  
Sylvie Comeau  
Monia Champagne  
Josée Dubé  
Julie Paré  
Jocelyne Poiré  
Josée Simard  
Marie-Josée Brassard  
Johanne Duguay  
Nicole Roy  
Manon Fortin  
Cléo Gingras  
Sylvette Caron

**MM** Yoland Nadon  
Donald Lecomte  
André Bilodeau, directeur

**Absences:**

**Mot de bienvenue** Madame Brière souhaite la bienvenue à tous.

**Vérification du quorum** Le quorum est atteint.

**Adoption de l'ordre du jour** **CE-265-09 IL EST RÉSOLU**, sur proposition de madame Jocelyne Poiré,  
**QUE** l'ordre du jour soit adopté.

**Adoptée**

**Parole du public** Le public n'a pas de questions.

**Informations et correspondance** Dossier caisse scolaire. Le directeur indique que la formule de l'an dernier n'est pas reconduite et que s'il y a mise en place des caisses scolaires, il faudra trouver une autre façon de faire.

**Élections aux différents postes** **Une seule personne se présente à chacun des postes.**  
Président (art 56) Monsieur Donald Lecomte est élu à l'unanimité.  
Vice- président (art 60) Madame Josée Dubé est élue à l'unanimité.  
Secrétaire : le directeur offre d'effectuer le travail.  
Représentant au comité de parents (art 47) Madame Josée Dubé accepte le poste.  
Substitut au représentant du comité de parents (art 47) les parents indiquent qu'en cas d'incapacité de Madame Dubé, ils choisiront d'y aller à tour de rôle.

**Adoption du dernier procès-verbal** **CE-266-09 IL EST RÉSOLU**, sur proposition de madame Monia Champagne,

**QUE** le procès-verbal du 3 juin 2009 soit adopté.

**Adoptée**

**Dénonciation d'intérêt** (Art 70) Le directeur explique l'article de loi et distribue le formulaire.

**Information et correspondances** **Autorisation de transmission de renseignements.** Le directeur distribue les formulaires qui sont à compléter par les membres. Il les acheminera à la commission scolaire.  
-Dépliant sur la violence de Val d'Or  
- Sécurité routière Halloween  
- Campagne Unicef  
- Club des débrouillards  
- Dictée PGL

**Aspects généraux** **Lecture et explications des lois concernant le conseil d'établissement.** Le directeur remet une copie des articles de loi et les commente. Il insiste pour indiquer que les sujets à traiter au conseil sont apportés par le directeur. Si des parents ou des membres aimeraient traiter de certains dossiers, ils doivent lui en faire part avant la rencontre pour qu'il détermine s'ils sont prévus dans la loi pour le conseil d'établissement.

**Adoption des  
Règles de régie  
interne**

**CE-267-09 IL EST RÉSOLU**, sur proposition de madame Monia Champagne,

**QUE** les rencontres auront lieu les mardis à 19h aux dates suivantes :

1<sup>er</sup> décembre 2009

2 février 2010

20 avril 2010

15 juin 2010

Madame Sylvette Caron sera la mandatrice pour lire la correspondance avant les rencontres et en faire un compte rendu.

**Rapport du comité  
de parents**

Aucune rencontre depuis le 3 juin.

**Calendrier de  
travail du  
CE-2009-2010**

Le directeur remet une synthèse des règles versus les dossiers à traiter en cours d'année.

Concernant le budget de fonctionnement, il demande aux membres de déterminer les frais de gardiennage et l'utilisation du montant pour la prochaine rencontre. Il indique qu'il apprécie le bénévolat des membres mais que le montant sert aussi à compenser des dépenses encourues pour le transport et le gardiennage au besoin. Les membres proposent que les gens soient libres de demander ou non leur remboursement.

**Dépôt du plan de  
réussite**

Le directeur dépose la copie du document de travail du plan de réussite. Il invite les gens à l'apporter à chacune des rencontres du C.E. Cependant, il annonce aussi qu'il projetera le document avec le canon si les gens l'oublient.

**Projet Acti-leader  
(art 75)**

Nicole Roy explique le projet qui s'inscrit dans l'engagement des écoliers dans leur école et dans la communauté. Le projet est adopté à l'unanimité.

**Ressources  
matérielles et  
financières**

**CE-268-09 IL EST RÉSOLU**, d'approuver les prêts de locaux pour 2009-2010; (art 93)

Le directeur fait la liste des gens et organismes utilisateurs.

Les prêts sont adoptés par Nicole Roy.

**Adoptée**

**Autres sujets**

**Halloween**

Le directeur explique l'activité d'Halloween et remercie les parents de l'OPP qui ont déjà décoré la salle. Madame Champagne confirme que le lait a été demandé pour les enfants pour le 30 octobre.

**Prochaine  
rencontre**

1<sup>er</sup> décembre 2009

**Évaluation et  
Clôture de  
l'assemblée**

Les gens sont satisfaits de la rencontre et confirme qu'habituellement les rencontres durent en moyenne 90 minutes.

**CE-269-09 IL EST RÉSOLU,**

**QUE** l'assemblée soit levée.

**Adoptée**

\_\_\_\_\_  
André Bilodeau, directeur

\_\_\_\_\_  
Donald Lecomte, président